## CANADA

## PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal

No. R-3837-2013 – Phase 3

## RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après la «Demanderesse» ou «SCGM»),

## AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussigné, Frédéric Morel, directeur, Approvisionnement gazier, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

- 1. Je suis à l'emploi de la demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
- 2. La demanderesse est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
- 3. Dans le cadre de la Phase 3 du dossier R-3837-2013, Gaz Métro soumet des propositions relativement à l'incitatif à la performance relié à l'optimisation des outils d'approvisionnement, tel qu'il appert plus amplement de la pièce Gaz Métro-13, Document 3;
- 4. Or, cette pièce contient, à sa page 9, des renseignements de nature confidentielle soit l'identité des contreparties aux transactions réalisées, le prix convenu avec ces contreparties ainsi que les économies réalisées par Gaz Métro;
- 5. La divulgation publique de ces renseignements pourrait porter atteinte aux futures négociations contractuelles de Gaz Métro en permettant à d'autres fournisseurs d'ajuster leur prix en conséquence, et donc, de lui causer un préjudice commercial au détriment de l'ensemble de sa clientèle:

- 6. La demanderesse dépose donc les données caviardées à la page 9 de la pièce Gaz Métro-13, Document 3, sous pli confidentiel;
- 7. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:

(s) Frédéric Morel

FRÉDÉRIC MOREL

DÉCLARÉ solennellement devant moi, À MONTRÉAL, ce 3º jour d'octobre 2013

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts